

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

AMEN BANK

Siège Social : Avenue Mohamed V, Tunis

L'Amen Bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2012.

(en 1000 DT)

Période	3ème trimestre 2012	3ème trimestre 2011	au 30 SEPTEMBRE 2012	au 30 SEPTEMBRE 2011	au 31 Décembre 2011**
1- Produits d'exploitation bancaires	105 674	89 142	299 776	264 422	347 678
• Intérêts	80 734	68 053	222 399	202 111	259 330
• Commissions en produits	12 943	10 362	38 982	29 648	43 778
• Revenus du portefeuille commercial & opérations financières	7 420	5 379	20 555	13 603	19 290
• Revenus du portefeuille d'investissement	4 577	5 348	17 840	19 060	25 280
2- Charges d'exploitation bancaires	50 252	44 238	142 837	132 190	176 662
• Intérêts encourus	48 838	42 752	138 932	128 836	172 092
• Commissions encourues	1 414	1 486	3 905	3 354	4 570
3-Produit net bancaire	55 422	44 904	156 939	132 232	171 016
4- Autres produits d'exploitation	501	445	1 495	1 243	1 793
5- Charges opératoires	17 897	16 384	50 321	47 210	65 542
• Frais de personnel	14 240	13 139	40 451	38 813	52 631
• Charges générales d'exploitation	3 657	3 245	9 870	8 397	12 910
6- Structure du Portefeuille	-	-	655 808	596 493	653 886
• Portefeuille- titres commercial	-	-	242 477	157 989	210 047
• Portefeuille- titres d'investissement	-	-	413 331	438 504	443 839
7- Encours des crédits à la clientèle	-	-	4 754 690	4 052 918	4 285 124
8- Encours des dépôts	-	-	4 221 050	3 712 288	3 712 487
• Dépôts à vue	-	-	1 297 520	1 163 028	1 104 383
• Dépôts d'épargne	-	-	674 023	560 217	620 339
• Dépôts à terme	-	-	2 121 774	1 914 233	1 913 092
• Autres dépôts et dettes rattachées	-	-	127 733	74 810	74 672
9- Emprunt et Ressources Spéciales	-	-	684 135	538 600	581 642
10- Capitaux propres	-	-	428 279 (*)	377 713 (*)	442 260

(*) les capitaux propres sont publiés hors résultat de la période

(**)Chiffres certifiés

BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

Les indicateurs trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- Méthodes comptables appliquées

II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts

Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

II -2/ Provisions sur créances de la clientèle

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par la circulaire n° 99-04, qui définit les classes de risque.

II -3/ Agios réservés

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat. Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais d'une application informatique pour être réservés. La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés.

II -4/ Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation dont la détention par Amen Bank répond à des considérations stratégiques, des fonds gérés, des BTA, des participations avec conventions de rétrocession et des obligations.

II -5/ Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor assimilables et des emprunts obligataires de placement.

II -6/ Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire de la date d'arrêt, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat de la période.

LES FAITS SAILLANTS

Entre Décembre 2011 et Septembre 2012.

Les crédits à la clientèle ont atteint 4 754,7 millions de dinars, soit une augmentation de 469,6 millions de dinars et un taux de croissance de 10,95 %.

Les dépôts et avoirs de la clientèle sont établis à 4 221,1 millions de dinars soit une progression de 508,6 millions de dinars ou 13,71%.

Au cours des neuf premiers mois de 2012

Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une progression de 35,4 millions de dinars ou 13,37% par rapport à la même période en 2011.

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une augmentation de 10,6 millions de dinars ou 8,05% par rapport à la même période en 2011.

Afin septembre 2012, le Produit net Bancaire a atteint 156,9 millions de dinars contre 132,2 millions de dinars une année auparavant, soit une augmentation de 24,7 millions de dinars ou 18,68%.

Ouverture d'agences

Au cours des 9 premiers mois de 2012, Amen Bank a poursuivi sa politique d'extension du réseau par l'ouverture de 4 nouvelles agences, ce qui a porté le nombre total des points de vente à 136 agences. Ces agences sont les suivantes :

- Soukra II
- El Mourouj IV
- Ettadhamen
- LES PINS - BERGES DU LAC II